



Adaptation transitoire du règlement d'arbitrage Français au règlement d'arbitrage International jusqu'à l'Assemblée Générale FFJDA 2010

(Document mis à jour le vendredi 16 janvier 2010)

Préambule :

Ces nouvelles règles doivent être perçues comme une évolution fondamentale pour le judo. C'est une démarche positive qui doit accompagner les séances d'information et de formation sur ces nouvelles règles.

Les séances d'informations et de formations doivent être précises et ouvertes à tous les publics.

Ce document, pour une meilleure compréhension, doit être accompagné de la fiche explicative des modifications du règlement de la FIJ.

1 - Gestion des pénalités

Le premier avertissement est gratuit pour toutes les fautes légères, « non combativité » comprise.

Ce premier avertissement doit être donné rapidement, dès la faute constatée.

2 - Saisie en dessous de la ceinture

Cette règle correspond à l'application qui est faite en minimales.

Le nouveau règlement s'applique à partir de la catégorie cadet/te avec une application **transitoire d'adaptation au niveau départemental régional, inter régional et zones**.

Application d'adaptation, département/région/inter région/ zone

Sur une première saisie, non conforme, en dessous de la ceinture :

- **ne pas laisser l'action se développer, interrompre par Matte,**
- **explication de la faute au combattant puis reprise du combat.**

Dans le cas de récidive sanctionner par Hansokumake.

Dans ce cas de Hansokumake sur saisie en dessous de la ceinture le combattant peut continuer la compétition si il est repêché.

Au niveau national le règlement FIJ sera appliqué.

3 - Gestion du golden score (avantage décisif)

Application du Golden Score de 3 minutes pour les catégories Seniors, de 2 minutes pour les catégories Cadets, Juniors.

Le marquage du tableau est conservé.

Décision sur l'ensemble des 2 parties du combat en cas d'égalité à la fin du Golden Score.

Le retour à l'avantage décisif abroge la règle qui attribuait, en cas d'égalité et donc de décision,

la victoire au combattant ayant marqué la valeur technique par rapport à celui sanctionné par pénalité

Pas de golden score sur les compétitions par équipes

Pas de Golden Score pour les minimales et benjamins.

Pas de golden score sur les animations de grades (tournois des grades, etc)

4 - Position défensive exagérée

Ne pas laisser s'installer cette position, réagir rapidement.
Appliquer le règlement, sanctionner par Shido le ou les combattants.

5 - Osaekomi

YUKO de 15" à 19"

WAZA-ARI de 20" à 24"

IPPON à 25"

6 - Judogi

Judogi blanc et bleu pour les championnats 1^{ères} division.

Judogi blanc avec ceinture rouge pour toutes les autres compétitions.

7 - Système « Care »

Application du système vidéo care au niveau national

Ne pas appliquer le système care aux autres niveaux, remplacer dans la mesure du possible les caméras par des juges.

8 - Action contre l'esprit du judo

Toute action contraire à l'esprit du judo peut être sanctionné par un **Hansokumake** direct, quelque soit le moment du combat.

Exemple :

Se jeter délibérément au sol, empêcher son adversaire de porter une attaque notamment en fin de combat, fuite en fin de combat.....

Dans ce cas de hansokumake, le combattant ne peut pas continuer la compétition si il est repêché.

9 - Accompagnant

La règle concernant l'accompagnant est conservée dans son intégralité.

10 - Sortie de tapis en Ne-Waza

La règle est conservée :

En cas d'Osaekomi annoncé en bordure, si les deux combattants sortent de la surface de combat alors que l'immobilisation tient toujours, l'Osaekomi n'est pas interrompu par l'arbitre : **PAS DE MATTE, laisser l'action se dérouler.**

11 - Précision

Au niveau des championnats 1^{ère} division (individuel et par équipes), le règlement d'arbitrage FIJ est strictement appliqué.

12 - Notes

Quelques questions qui sont posées et les réponses apportées en fonction des informations ci-dessus précisées et en relation avec les fiches FIJ..

Question : Le yuko prime-t-il toujours sur le shido en fin de temps réglementaire ?

Réponse : NON (voir point 3 ci-dessus)

Question : Le cas du ippon seoi nage avec le bras qui fait barrage sur la cuisse ou le Ko ouchi gari avec enroulé de la jambe avec le bras ?

Réponse : Il faut que la technique de ippon soie nage soit fortement engagée avant le placement du bras. Il s'agit de l'application de la règle ou la saisie est autorisée après une technique si celle-ci est bien différenciée dans le temps.

Cette application est la même en enchaînement ou en contre prise.

13 -Rappel

Pour les championnats ou stages se déroulant dans les jours à venir et avant l'AG fédérale, la consigne est précise ;

Dans le cas d'une situation non écrite dans le règlement et emmenant une hésitation fondamentale, il convient de décider avec bon sens, ce qui doit se traduire par :

Favorable à l'initiative technique et au respect de la règle fondamentale.

Il est important de faire connaître et donc remonter à la DTN et à la CNA les situations et les décisions prises.

Nous restons à votre écoute

Jean-Louis JUAN
Responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage

Jean-Claude SENAUD
Directeur Technique National